



**Cycle 2019-2020**  
**Territoires et mobilités**

**Atelier 2**

**Enjeux de l'émergence d'une AOM à l'échelle du pôle métropolitain d'Amiens**

**Coordination scientifique**

**Sandrine Berroir**

**Partenaires**

Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois, Pôle métropolitain du Grand Amiénois, Communauté de communes Somme Sud-Ouest

**Mercredi 9 et jeudi 10 septembre**

Amiens, Poix-de-Picardie, Albert



## Contexte

Le pôle métropolitain du Grand Amiénois, syndicat mixte créé en 2008, compte 8 intercommunalités, 466 communes et près de 400 000 habitants. Son fondement originel, alors sous la forme d'un pays, est de rechercher un équilibre dans le développement du bassin de vie amiénois et de favoriser la solidarité territoriale. Il s'agit d'un territoire qui regroupe à la fois Amiens Métropole, une vingtaine de polarités secondaires et un vaste espace rural, le tout sur un territoire qui est plus étendu que l'aire urbaine d'Amiens. Cette institution est porteuse du deuxième SCoT le plus grand de France. La mobilité fait partie des questions communes à l'ensemble du territoire, avec de forts enjeux de mobilité inclusive, notamment pour les jeunes, et d'accès aux services. Ainsi, le pôle métropolitain est le maître d'ouvrage d'un plan de mobilité rurale, traduisant la volonté de mettre en œuvre les ambitions du SCoT, en visant notamment à limiter la dépendance automobile. Il a été à l'initiative de la communauté de communes Somme Sud-ouest (CC2SO), située au sud-ouest d'Amiens, intercommunalité de 121 communes périurbaines et rurales, d'environ 37500 habitants. Le pôle métropolitain est assisté par l'agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA) qui a piloté l'élaboration de ce plan de mobilité rurale, riche de 50 actions très variées.

Actuellement, seule la communauté d'agglomération Amiens Métropole est Autorité organisatrice de la mobilité (AOM). Or, dans le contexte de la LOM, une couverture intégrale du territoire par des AOM est prévue d'ici juillet 2021. La planification, le suivi, l'évaluation des services de mobilité sont au cœur des réflexions en cours dans le pôle métropolitain du Grand Amiénois. Le calendrier très serré fixé par la loi pose des questions en termes d'attentes et de projets de chacune des différentes intercommunalités qui le composent.

## Questions :

La problématique est centrée sur les enjeux du devenir du pôle métropolitain comme AOM.

En quoi pourrait consister cette prise de compétences ? Quels sont les avantages, les inconvénients d'un transfert de compétences à cette échelle, par rapport à celle de la région ? Compte tenu de la diversité socio-économique des EPCI, les enjeux sont-ils différents entre les EPCI ? Les échelles à retenir sont-elles les mêmes pour les différentes thématiques (accès aux services, aux écoles, accès à l'emploi, etc.) ?

## **Mardi 8 septembre**

*Départ de Paris Gare du Nord à 17h31, arrivée à la gare d'Amiens à 18h38*

*Déplacement à pied vers les hôtels pour la dépose des bagages (10 à 15 mn)*

**20h00 - Diner**

**Restaurant Chez Jules**

*18 boulevard d'Alsace Lorraine, 80000 Amiens*

**Accueil**, Jérôme Grange, directeur de l'ADUGA et Sandrine Berroir, coordinatrice scientifique de l'atelier, maître de conférences, université de Paris

**« Regard sur le Grand Amiénois »**

Amandine Montuelle, responsable de l'observation socio-économique à l'ADUGA

## Mercredi 9 septembre

Siège régional Picardie de la Caisse d'Épargne des Hauts-de-France  
8 rue Vadé, Amiens

09h00

### Accueil

Séverine Hédin, directrice, Pôle Métropolitain du Grand Amiénois

09h10 – 10h00

### Présentation du volet organisation territoriale de l'offre de mobilité contenu dans la Loi d'Orientation sur les Mobilités – Questions/réponses

Antoine Mazé, chargé de missions, Pôle Métropolitain du Grand Amiénois et CC2SO

10h00 – 10h15

Pause-café

10h15 – 11h00

### Présentation de la démarche et du contenu du Plan de Mobilité Rurale de Somme Sud-Ouest – Questions/réponses

Agnès Descamps, directrice d'études mobilités à l'ADUGA

11h00

### Répartition en deux groupes : itinéraires commentés (déplacement en bus)

- Départ du groupe A pour Poix-de-Picardie via Quevauvillers, Moliens-Dreuil, Hornoy-le-Bourg et la ZAC de la Mine d'Or.
- Départ du groupe B pour Albert via Corbie et la ZAC de l'Aéropôle.

12h30 – 13h45

Déjeuners

Groupe A, restaurant **Le Cardinal**, place de la République à Poix-de-Picardie

Groupe B, restaurant de la **Basilique**, place d'Armes à Albert

*Déplacements à pied pour les deux groupes*

14h00 - 16h00

### Prise de connaissance des problématiques locales en matière d'accessibilité et de mobilités

Groupe A : Siège de la Communauté de communes Somme Sud- Ouest (CC2SO) à Poix-de-Picardie, [16 bis route d'Aumale, 80290 Poix de Picardie](#)

**Echanges avec Serge Zacharewicz**, DGS de la CC2SO, et **Xavier Descouture**, DGST de la CC2SO  
**Visite des équipements de la régie de transports.**

Groupe B : Siège de la communauté de communes du Pays du Coquelicot, [6 rue Emile Zola, 80300 Albert](#)

**Echanges avec Sophie Chambaut**, DGS de la CC du Pays du Coquelicot, et avec **Frédéric Pelletier**, DGS de la CC du Val de Somme

*Déplacements en autocar des deux groupes (30/45 mn)*

*Dépose des auditeurs aux parkings relais (IUT pour le groupe A, Shopping Promenade pour le groupe B) et montée dans les rames du BHNS Nemo*

Retour au siège régional Picardie de la Caisse d'Épargne des Hauts-de-France  
8 rue Vadé, Amiens

17h15 – 17h30

Pause-café

17h30 – 19h

**Debriefing de la journée et mise en perspective des premiers ressentis**

19h45 - Diner

Restaurant Le Quai d'Amiens (à la charge des auditeurs)

15 quai Bélu, Amiens

21h30

**Visite nocturne d'Amiens et découverte du spectacle Chroma (21h45), sur la façade occidentale de la Cathédrale Notre-Dame, en présence de Jérôme Grange et Sandrine Berroir**

**Judi 10 septembre**

Cloître Devailly, salle Lucie Aubrac

Place Louis Dewailly, Amiens

9h00 – 10h00

**L'offre Trans'80 du Conseil Régional des Hauts-de-France**

Marine d'Halluin, responsable de projet en charge du réseau Trans'80, Région Hauts-de-France

10h00 – 10h15

Pause-café

10h15 – 12h30

**Temps de production collective**

12h30 – 13h30

Déjeuner – Plateaux repas

13h30 – 14h45

**Mise en forme des réflexions et propositions**

15h00 – 17h00

**Restitution aux partenaires locaux et aux intervenants du travail collectif**

*Déplacement à pied vers la gare d'Amiens (15 mn)*

*Départ de la gare d'Amiens à 18h23, arrivée à Paris Gare du Nord 19h29*

**Renseignements : Sandra Moatti – Nathalie Leroux – Anne Mattioli**

**Ihédate, 22/28 rue Joubert – 75 009 Paris – 01 55 04 05 00/05 07 – 06 99 44 41 62**

**[secretariat@ihedate.org](mailto:secretariat@ihedate.org) / [www.ihedate.org](http://www.ihedate.org)**

**Coordination scientifique : Sandrine Berroir**

**[berroir@univ-paris-diderot.fr](mailto:berroir@univ-paris-diderot.fr) – 06 76 21 42 79**